

COMITE DE LIGNE SAINT LAZARE NORD (LIGNE J)

Compte-rendu de la réunion du 28 juin 2013

Présidé par Mme G.SENEE, Présidente de la Commission Offre de Transport du STIF.

La liste des présents figure en pièce jointe.

Mme SENEÉ souligne la volonté du STIF d'améliorer le fonctionnement du réseau Sain Lazare Nord, et rappelle que les comités de ligne sont des lieux d'échanges entre les représentants des voyageurs, les élus locaux, les opérateurs et le STIF.

La réunion est organisée en deux temps : le fonctionnement actuel de la ligne J, et les perspectives de court, moyen et long termes du Schéma Directeur de la ligne J Nord.

Les présentations du STIF, de la SNCF et de RFF sont disponibles sur le site Internet du STIF : www.stif.info

* * * * *

* * *

LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DE LA LIGNE J

Le STIF présente les résultats de l'indicateur de ponctualité en 2013, et son évolution mensuelle comparée à 2012 et 2011. Ces éléments font apparaître une nette dégradation depuis l'été 2012, avec des causes relative au Matériel Roulant et aux Infrastructures en croissance.

La SNCF et RFF présentent les mesures en cours pour améliorer la qualité de service, et notamment les investissements visant à améliorer la disponibilité de l'infrastructure.

L'association CDU-RDS souhaiterait savoir si la dégradation de la ponctualité liée au Matériel roulant n'est pas due à des dysfonctionnements des compresseurs sur les locomotives Alsthom, initialement destinées au fret. Elle regrette la circulation fréquente de rames 1 niveau en lieu et place de rames 2 niveaux.

La SNCF indique que les locomotives ne sont pas moins fiables que les autres matériels.

Elle indique avoir rencontré de fortes difficultés dans la réalisation de la maintenance des rames, compte-tenu d'incidents lourds et de la réalisation de travaux dans ses ateliers.

La Ville de la Frette-sur Seine rappelle l'exaspération des voyageurs montant en gares d'Herblay ou de Cormeilles-en-Parisis, relative à la mauvaise qualité du service. La Ville de Cormeilles-en-Parisis appuie cette alerte.

La Ville d'Herblay constate que certains trains sont beaucoup plus fréquemment supprimés que d'autres (tel le 8h20 à Herblay vers Paris), et souhaite en connaître la raison.

La SNCF partage ce constat, et présente les actions de court terme mises en œuvre pour obtenir rapidement une amélioration du service.

La SNCF indique que certains trains sont effectivement plus faciles à supprimer, puisqu'ils n'entrent pas dans un roulement, et que leur suppression n'a donc pas d'impact sur les autres circulations précédentes ou suivantes.

La Ville de Cormeilles-en-Parisis interroge la SNCF sur les véritables causes des droits de retrait qui sont intervenus à 2 reprises sur le réseau. Elle demande à la SNCF la mise en œuvre d'un geste commercial.

L'AUT IdF interroge la SNCF sur le climat social actuel.

Le Comité Ouest Francilien réclame une table ronde avec la direction SNCF, les organisations syndicales et les associations de voyageurs. Cette association demande un dédommagement pour les difficultés rencontrées en 2013 par les voyageurs.

La SNCF estime que la relation avec les organisations syndicales est de son seul ressort.

Mme SENEÉ indique que le Président du STIF a demandé par courrier au Président de la SNCF de réaliser un geste commercial à l'attention des voyageurs du réseau Saint Lazare.

La Ville de la Frette-sur Seine s'inquiète de la perspective de passage de 20 à 25 trains fret la nuit sur cette ligne, et demande à RFF ce qu'il en est réellement.

La Ville d'Herblay indique avoir découvert par la presse cette perspective, qui génère beaucoup d'angoisses localement.

La Ville de Pontoise indique que les élus n'étaient pas informés des réunions organisées par RFF sur le sujet.

RFF présente le projet d'électrification de la ligne Serqueux - Gisors, qui sera réalisé d'ici 2018. Ce projet permettra de proposer un itinéraire alternatif pour le fret à l'itinéraire Paris – Rouen – Le-Havre via Mantes.

L'augmentation induite sera limitée selon RFF à 25 trains supplémentaires par jour au maximum, 2 sens confondus. Cette augmentation ne devra pas impacter la qualité du service aux voyageurs, donc n'interviendra pas pendant les heures de pointe. La moitié de l'augmentation est attendue en journée, l'autre moitié la nuit.

RFF propose de recontacter les personnes qui le souhaitent, pour compléter la présentation, et reste à disposition pour toute réunion.

La Ville de Cormeilles s'interroge sur le déploiement de rames Francilien au-delà des 38 rames citées, pour renouveler les rames à 2 niveaux.

Le CDU-RDS ne souhaite pas voir circuler ces rames sur la branche Mantes via Conflans, puisque ces rames sont moins capacitaires que les rames VB2N.

La SNCF indique vouloir se ménager la possibilité de faire circuler, des rames Francilien jusqu'à Mantes, principalement en cas de perturbation, et travaille avec RFF dans cet objectif.

La Ville de Gargenville partage le constat d'amélioration des supports d'information à l'attention des voyageurs. Elle regrette cependant l'absence d'écran en gare de Saint Lazare au niveau des voies 26-27. Elle indique également que les annonces à bord des trains en gare de Saint Lazare sont inexistantes, alors que les messages diffusés sur les quais ne sont pas audibles depuis l'intérieur du train.

La SNCF admet des difficultés pour sonoriser la gare Saint Lazare, et indique de petites améliorations sont récemment intervenues.

La SNCF indique que l'absence d'information à bord des rames à Saint Lazare tient souvent à l'absence de conducteur pour les trains concernés. La SNCF a remédié aux problèmes rencontrés par les voyageurs déjà montés à bord d'un train finalement supprimé, en n'affichant le train qu'après avoir vérifié que ce train circulerait bien. Pour autant, cette mesure induit souvent un affichage tardif des trains au départ.

L'AUT IdF souhaiterait comprendre les interruptions des circulations à partir de 21h00 sur l'axe Mantes via Poissy, et interroge RFF sur la possibilité qui serait offerte de passer par Conflans à cette heure-là.

Elle témoigne d'un service lamentable sur les bus de substitution, avec un afflux de voyageurs sur le premier bus faute de savoir à quelle heure passe le suivant.

RFF indique que les travaux de renouvellement de voie entre Epône et Rosny-sur Seine ont été adaptés pour mieux répondre aux besoins des voyageurs, et afin d'en diminuer l'impact, en faisant circuler davantage de trains. Le détournement n'était pas possible compte-tenu de travaux intervenant également à Mantes-Station.

L'AUT demande à RFF de travailler à la réduction des nuisances sonores de ses chantiers.

RFF répond que pour limiter l'impact sur les voyageurs, les chantiers sont effectivement menés de nuit. L'objectif est de disposer des meilleurs rendements possibles pour limiter les nuisances dans le temps. RFF indique par ailleurs que la conception des matériels pour travaux intègre bien ces enjeux.

Le Comité Ouest Francilien souhaite que le STIF soit davantage visible localement, et organise des comités de ligne plus locaux.

Mme SENEÉ indique être particulièrement sensible à l'enjeu de la visibilité du STIF. Le STIF indique être disponible pour rencontrer les associations et les élus, notamment par le biais de sa Délégation aux Usagers, aux Relations Institutionnelles et à l'International.

La Ville d'Herblay déplore la saleté des trains.

La SNCF indique que ces difficultés sont liées à celles de maintenance des rames.

La Ville d'Herblay demande un point d'avancement du Schéma Directeur de l'Accessibilité, en notant que la rénovation de la gare d'Herblay n'a pas intégré cette dimension.

Le STIF indique que le Schéma Directeur d'Accessibilité a été approuvé en juillet 2009, et que la programmation des travaux a été approuvée depuis. Toutes les gares ne sont pas concernées.

LES PERSPECTIVES A COURT/MOYEN/LONG TERMES

Le STIF présente le contenu des propositions RFF et SNCF sur les mesures de court, moyen et long termes pour l'amélioration de la ligne J Nord.

La Ville de Limay est satisfaite de l'engagement de la démarche de suppression du passage à niveau. Toutefois, elle alerte RFF sur le traitement de la situation en attendant la réalisation des travaux. Elle estime que des aménagements sont nécessaires pour diminuer la dangerosité de ce passage à niveau.

La Ville de Limay appuie l'intérêt de la mesure consistant à accélérer les missions Mantes via Conflans. Le potentiel de trafic est important selon elle. Les comptages présentés ne tiennent pas compte du différentiel actuel de temps de parcours, qui va s'amplifier. Elle indique que les ponts seront alors embouteillés, et que les communes ont pour objectif de construire des logements autour des gares.

Mme SENEÉ confirme qu'elle partage l'objectif de diminution de l'usage de la voiture, et qu'elle est très sensible à l'enjeu de l'attractivité de l'offre, notamment par les fréquences et les temps de parcours.

Le STIF confirme son souhait d'objectiver l'intérêt de cette mesure, tant sur les aménagements nécessaires que sur le potentiel de trafic concerné.

L'AUT demande communication des données de comptage SNCF 2012.

L'AUT s'interroge sur les contraintes de volume de parc pour la SNCF, observant qu'aucun renfort de parc n'est réclamé par la SNCF.

La SNCF indique que le volume de parc est défini en tenant compte de l'offre à produire, et des modalités d'organisation de la maintenance. La SNCF rappelle l'éclatement de ses sites de maintenance, ce qui pose des difficultés. Tout renfort de parc nécessiterait par ailleurs l'augmentation du nombre de garages. Enfin, la SNCF souhaite maintenir une homogénéité de son parc.

La Ville d'Herblay rappelle que le temps de parcours doit être pris dans son ensemble, pas uniquement sur le trajet ferroviaire. A ce titre, elle rappelle l'importance d'une meilleure articulation train/bus.

Le STIF indique travailler sur une programmation pluriannuelle de renforts d'offre bus, qui a été présentée à son Conseil mi 2013. Pour 2013, cela correspond à 24 M€ d'offre bus supplémentaire. Une des actions prioritaires consiste justement en une meilleure articulation bus-train.

Le STIF indique que le programme des études complémentaires présenté ce jour sera soumis à l'approbation d'un prochain Conseil.

* * * * *

* * *

Mme. SENEÉ remercie l'ensemble des participants et lève la séance.

COMITE DE LIGNES
du réseau PARIS – SAINT-LAZARE NORD (Ligne J)
 Liste des invités présents, représentés ou excusés

Conseil d'Administration du STIF

METTON Jean-Loup (excusé)
 SERNE Pierre (excusé)
 SPILBAUER Jean-Pierre (excusé)
 TETART Jean-Marie (excusé)

SNCF Direction Transilien

LAROCHE Luc accompagné de
 FRANCOIS DE ALMEIDA Fabienne
 POLBOS Frédéric
 LARROUY Hélène

RFF

ORIZET François-Régis représenté par
 Accompagné de
 et de
 FIDELSON Rémi
 LE RICHE Yann
 NOISETTE Bruno

Optile

Conseils Régionaux

Région Ile de France

BODIN Claude (excusé)
 DUMOND Laurent

Conseils Généraux

Conseil général des Yvelines
 Conseil général des Hauts-de-Seine
 Conseil général du Val d'Oise
 Conseil général du Val d'Oise
 Conseil général de l'Eure

DEVEDJIAN Patrick représenté par
 BAZIN Arnaud représenté par
 ROME Yves (excusé)
 DESTANS Jean-Louis (excusé)

BIAIS-SAUVETRE Julien
 CROIXMARIE Lionel

Parlementaires

Parlementaires des Yvelines

GUAINO Henri (excusé)
 LEQUILLER Pierre (excusé)
 MYARD Jacques représentée par
 PRIMAS Sophie (excusée)

GODAERT Serge

Parlementaires du Val d'Oise

SCELLIER François (excusé)
 SEBAOUN Gérard (excusé)

Communes

Mairie d'ASNIERES-SUR-SEINE

PIETRASANTA Sébastien représenté par
 accompagné de

LANZ William
 NEUVILLE Christophe

Mairie d'AUBERGENVILLE

Mairie de BOIS-COLOMBES

Mairie de BOUCONVILLERS (Dept. : 60)

Mairie de CHANTELOUP-LES-VIGNES

Mairie de CORMELLES-EN-PARISIS

Mairie de COURCELLES-SUR-VIOSNE

Mairie d'ERMONT

Mairie de GARGENVILLE

Mairie d'HERBLAY

Mairie d'ISSOU

Mairie de HOUDAN

REVILLON Yves représenté par
 MORIN Philippe (excusé)
 ARENOU Catherine représentée par
 BOEDEC Yannick représenté par
 GRAIS Gérard
 PORTELLI Hugues représenté par
 DELPEUCH Nicole représentée par
 BARBE Patrick représenté par
 CHEVALIER Martine représentée par
 TETARD Jean-Marie représenté par

JACOB Pierre

SEVAULT Gérard
 D'ELLOY Charles-Henri

KLEIN-SOUCHAL Catherine
 PREAUD Christine
 RAMBOUR Jean-Charles
 BERLAND Corinne
 TABART Didier

